|  |
| --- |
| Service de l’attractivité et de la politique des ressources humaines  Sous-direction de l'attractivité des métiers et du recrutement  DGRH D2-5 |
|  |

**Décision**

**portant nomination du jury d’admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e biologiste en plateforme scientifique, session 2025**

N° A1A42IR2EPE **Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l’enseignement supérieur ;

Vu l’arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d’organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d’examens professionnels de recrutement et d’avancement dans les corps d’ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l’enseignement supérieur ;

Vu l’arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d’examens professionnels de recrutement et d’avancement dans les corps d’ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l’enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

**DÉCIDE**

Article 1er : Sont nommés membres du jury d’admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e biologiste en plateforme scientifique, au titre de l'année 2025 :

Madame PLANQUES Karine, ingénieure de recherche de 2ème classe cnrs, présidente, Observatoire Océanologique de Banyuls, Banyuls-sur-Mer.

Monsieur BELIN Christophe, maître de conférences hors classe, vice-président, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan.

Madame ALVAREZ MARTINEZ Maria Teresa, ingénieure de recherche inserm, experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame L'FAQIHI-OLIVE Fatima Ezzahra, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Toulouse Paul Sabatier, Toulouse.

Monsieur MERRET Rémy, chargé de recherche de classe normale cnrs, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur GORAND Yonko, ingénieur de recherche de 2ème classe, suppléant, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,